

## **Consultation Nationale sur la Productivité**

### **Compte Rendu de la Réunion du 09/06/2009**

Dans le cadre des travaux préparatoires à la consultation nationale sur la productivité, la quinzième réunion qui s'est tenue, le mardi 9 juin 2009, à la Cité des sciences, a fait l'objet d'une présentation effectuée par Mr AMARA Meftah<sup>1</sup> sur *«L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR INDUSTRIEL»*.

L'orateur a mis en exergue, en premier temps, la primauté du rôle joué par le programme de mise à niveau industrielle depuis 1995 dans le développement du secteur industriel. Le PMN est représenté comme étant un élément d'encouragement permettant aux entreprises tunisiennes de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de croissance adaptées aux exigences de la mondialisation.

De même, il a rappelé que l'objectif général du PMN est de préparer les entreprises aux défis de la concurrence étrangère et ce en mettant à leurs disposition les mécanismes de soutien, d'assistance techniques, etc.

En outre, l'orateur a montré que la PMN a plusieurs caractéristiques dont notamment le volontariat d'adhésion et la non discrimination sectoriel et qu'il comprend deux principaux instruments à savoir le PMN « l'outil intégral » et l'investissement technologique à caractère prioritaire (ITP) « l'outil flexible ».

---

<sup>1</sup> Directeur Général de la Mise à niveau.

L'outil intégral «PMN» concerne:

***a) Les investissements matériels***

- Acquisition de matériel et équipement : modernisation des équipement de production pour l'adoption des technologies nouvelles, la diversification de gamme, l'intégration, etc.
- Matériel informatique,
- Matériel de R&D,
- Matériel de contrôle et de laboratoire.

***b) Les investissements immatériels***

- Assistance technique
- Les logiciels,
- La mise en place de SMQ<sup>2</sup>,
- La formation et la qualification des ressources humaines,
- Le transfert technologique, l'acquisition de brevets, etc.

***c) La mise à niveau du volet financier***

De même, l'ITP concerne:

***a) Les investissements matériels***

- Matériel de laboratoire et matériel CAO/DAO,
- Matériel de R&D, etc.

***b) Les investissements immatériels***

- Assistance technique (qualité, etc.),
- Recrutement de cadres,
- Mise en place de bureau d'études et méthodes, etc.

---

<sup>2</sup> Système Management - Qualité.

Par la suite, il a rappelé le tableau de bord du PMN jusqu'à fin avril 2009 : 4284 adhésions, 2910 approbations. Le montant des investissements totaux s'élève à 4795MD dont 568 MD sont accordés aux investissements immatériels et 670MD sous forme de primes accordés. Au niveau de l'ITP: 3428 dossiers approuvés pour un investissement de 162MD et 75MD de primes octroyés.

Dans le même ordre d'idée, Mr AMARA Meftah a présenté les principaux indicateurs du succès du PMN et les effets d'entraînement qu'il a généré :

- en matière de TIC (approbations de 3013 logiciels avec une enveloppe de 158MD,
- une multitude d'acquisition de certification de systèmes qualité (2146 entreprises),
- création de plus de 150 bureaux d'études et de conseil, etc.

A la fin de son exposé, l'orateur a présenté les résultats et les perspectives des industries manufacturières tunisiennes.

Par ailleurs et suite a cette intervention le débat a porté principalement sur les remarques et suggestions suivantes :

- ✓ Le PMN aurait dû, d'une part, être imposé aux entreprises plutôt qu'une adhésion à titre de volontariat et d'autre part couvrir les autres secteurs d'activités.
- ✓ La présentation s'est limitée au secteur manufacturier bien que le PMN a touché plusieurs activités de services dont le tourisme, le secteur bancaire, le transport et les services rendus aux entreprises. L'évaluation du PMN pour ces activités serait d'une utilité majeure surtout qu'elles jouent, dans une large mesure, le rôle d'appui pour le reste des activités économiques.

- ✓ Outre les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du PMN, d'autres aspects n'ont pas été traités dans la présentation et méritent d'être analysés et renseignés davantage tels que l'impact du programme sur l'investissement immatériel (R&D, formation et encadrement du personnel...)
- ✓ Il y a lieu, aussi, de revoir la politique en la matière qui ne cesse d'accorder aux entreprises qui y sont adhérents de plus en plus de PMN (actuellement il y a des entreprises qui sont dans leur quatrième phase).
- ✓ Il est impératif pour les entreprises qui bénéficient du PMN de surpasser la phase de préservation et de sauvegarde pour accéder aux horizons d'innovation et de création.
- ✓ La 4<sup>ème</sup> phase du PMN qui vise les TIC et la R&D devrait accorder de plus en plus d'importance à la procédure de gestion de production et à la GRH, chose qui n'a pas eu l'importance requise lors des premières phases.
- ✓ Des interrogations ont été posées ayant trait au rôle du PMN dans le soutien des petites entreprises nouvellement créées pour consolider leur activité et assurer leur pérennité. Ceci est d'autant plus légitime que l'encouragement de l'initiative privée constitue une composante fondamentale dans la stratégie de développement du pays et que les objectifs assignés dans le schéma de développement tablent sur la création de 70000 projets à l'horizon 2009.
- ✓ Renforcer le recours aux institutions financières autre que bancaires (SICAR, Leasing, etc.) pour le financement des investissements du PMN.
- ✓ Il est impératif de s'orienter vers les entreprises ayant une activité à forte valeur ajoutée afin d'augmenter la productivité,
- ✓ Etendre l'adhésion des entreprises de petite taille (inférieur à 20 employés) au programme de mise à niveau afin de leur permettre de profiter des mécanismes de soutien et des programmes offerts.

- ✓ La nécessité d'inciter les entreprises à investir dans l'immatériel en rapport avec la qualité, l'innovation, la R&D, l'informatique, l'emploi des cadres, etc.
- ✓ Au niveau des bureaux d'études que ce soit techniques ou économiques tunisiens, il y a lieu de les conforter afin de jouer pleinement leur rôle en tant qu'institutions nationales.
- ✓ Les compétences tunisiennes doivent s'orienter vers les bureaux d'études nationaux au lieu de travailler en sous-traitance avec les bureaux d'expertises étrangers. Ceci ne se réaliserait que si les bureaux nationaux leur offraient un cadre incitatif de travail et de rémunération.
- ✓ L'évaluation du PMN gagnerait en pertinence si elle s'effectue sur la base de la comparaison des performances des entreprises copilés avant et après leur adhésion au PMN.
- ✓ Plusieurs points ont été soulevés pour mieux apprécier l'impact du PMN:
  - en matière de développement régional,
  - sur la situation financière des entreprises,
  - sur la productivité et l'emploi,

En réponse à ces différentes interventions, Mr AMARA Meftah a soulevé les points ci-dessous :

- ✓ les résultats issus de la 6<sup>ème</sup> enquête conduite dans le cadre de l'évaluation du PMN révèlent que :
  - les entreprises copilées investissent beaucoup plus dans l'immatériel comparativement aux autres.
  - Le taux d'encadrement dans ces entreprises est passé de 9% à 17% conformément à la modernisation des équipements et l'usage des TIC.

- ✓ La comparaison des résultats obtenus à partir du PMN montre que l'expérience de la Tunisie est réussie par rapport à d'autres pays à savoir le Sénégal, le Maroc, l'Egypte, la Jordanie et l'Algérie bien que ces derniers ont bénéficié de fonds plus important
- ✓ Les bureaux d'études qui bénéficient du PMN sont des institutions nationales et leur nombre dépasse les 150 aujourd'hui alors qu'il ne dépassait pas les 5 avant l'année 1995 .

Elaboré par :

Mme Yousr Zribi

Mlle Rim Ben Salhine

Mr Monji Ben Chaâben